

le snesup



20 MARS 2007
ELECTIONS
AU CNESEB

Faire entendre la voix des universitaires !

Compter dans ce qui va se jouer dans les mois à venir en matière d'enseignement supérieur et de recherche, c'est l'enjeu du scrutin du 20 mars.

La conjonction des dates de ces échéances professionnelles et citoyennes que sont les élections CNESEB et les scrutins présidentiels et législatifs du printemps, donne une intensité toute particulière au vote.

La participation des électeurs au scrutin aura un sens fort : preuve de l'attachement au service public d'enseignement supérieur, à ses instances de concertation qui doivent viser à l'améliorer, et rôle revendiqué des acteurs que nous sommes pour définir et mettre en œuvre de telles transformations.

Dans ce cadre, le bulletin de vote pour les listes SNESUP (professeurs et assimilés, autres enseignants) prend une dimension essentielle pour nos destins professionnels et l'avenir du système universitaire de notre pays. Ce vote nous vous demandons de l'émettre, fondé sur les bilan des élus sortants,



présents comme aucun autre, solidaires et animateurs des convergences unitaires pour dénoncer l'insuffisance des budgets, pour combattre le « pacte recherche » et ses agences ANR, AERES, AIL... mais aussi pour arracher les créations et ouvertures de formation, pour garantir les droits - trop souvent malmenés des collègues dans les établissements. C'est l'ancrage des élus SNESUP, le rôle fédérateur du syndicat, et notre indépendance qui donnera force aux propositions nouvelles que nous formulons. L'enjeu du 20 mars, c'est notre capacité collective

à être entendus sur le fond : missions et organisation des établissements, cadrage national des formations, rôle et statut des PRES, financements du supérieur, conditions de travail, volume et statut des recrutements, configuration des écoles doctorales...

Chacun sait qu'il peut compter sur la détermination du SNESUP et de ses candidats.

Tours le 10 février 2007

Jean Fabbri,

S
U
P
P
L
É
M
E
N
T

Pour un service public d'enseignement supérieur

Le CNESER, une instance démocratique

Seule instance nationale où une majorité de représentants élus des personnels et des étudiants peut exprimer réflexions, propositions et revendications sur la politique d'éducation et de recherche. Le CNESER est consultatif. Il fait faire entendre la voix des personnels, à l'inverse des commissions d'experts.

Le CNESER est consulté sur :

- La législation et la réglementation concernant l'Enseignement Supérieur et la Recherche
- La politique universitaire et les budgets.
- L'organisation des enseignements et la réglementation et la reconnaissance des diplômés, les demandes d'habilitation et d'accréditation d'Écoles Doctorales.
- La structure et le fonctionnement des établissements.

Le SNESUP se bat pour que les avis du CNESER soient respectés et que les élus disposent des moyens d'enrichir les textes, voire d'en proposer. Il demande que le ministre, préside le CNESER lors de la présentation des orientations générales et à l'occasion de la discussion de chaque texte de loi. Il revendique que les votes du CNESER contraignent aux projets du ministère aient un effet suspensif d'au moins six mois.

Les propositions du SNESUP

Formations :

◆ Pour atteindre l'objectif, dans les dix années à venir, des 50% d'une classe d'âge obtenant au minimum la licence, soit 3 millions d'étudiants, une rénovation en profondeur de l'ensemble du système d'enseignement supérieur est nécessaire. L'échec étudiant demeure, la mobilité en cours de formation a été réduite, la lisibilité est mise en cause, les charges pédagogiques et administratives pour les enseignants ont été accrues, la formation s'est atomisée...

Il faut donc :

- ◆ Une augmentation notable de l'encadrement articulée à une pédagogie diversifiée et à de nouveaux dispositifs pédagogiques.
- ◆ Un rapprochement de l'ensemble des formations supérieures avec l'objectif d'une union de l'enseignement et de la recherche.
- ◆ Un bilan de la réforme LMD.
- ◆ Un cadrage national de référence des formations et des diplômes.

Recherche :

Pour atteindre l'objectif des pays de l'Union Européenne de 3% du PIB pour la recherche et de 700 000 chercheurs supplémentaires, il faut :

- ◆ La participation de la communauté scientifique à la détermination des grandes orientations.

Les candidats des listes SNESUP-FSU soutenues par le SNCS, le SNESUP-FSU proposent. Les listes présentées par le SNESUP-FSU incarnent avec un souci d'équilibre scientifique, social et géographique



BERNARD ROUX - PRAG MATHÉMATIQUES, INSA DE LYON

La rue est le terrain emblématique de la lutte. Mais dans l'intervalle des mobilisations, et souvent en écho à celles-ci, les conseils élus sont des lieux privilégiés de l'action syndicale. Et le CNESER joue ici un rôle particulier : point de passage obligé de tous les textes, du budget, des maquettes d'habilitation, des débats qui traversent notre milieu, il offre un point de vue extraordinaire.

Le CNESER, j'y suis non pour y être mais pour agir. Nos revendications de la plus particulière à la plus générale peuvent y marquer des points.



LISE DUMASY - PU LITTÉRATURE FRANÇAISE, UNIVERSITÉ DE GRENOBLE 3

Le CNESER est un lieu d'échanges irremplaçable, qui nous permet de défendre nos conceptions d'un enseignement supérieur lié à la recherche et au service du développement de la science, et de l'élévation du niveau de formation pour tous, dans le respect de l'égalité républicaine. Plus que jamais cette conception doit être défendue, et elle peut l'être.

Il nous permet également de suivre tous les projets de formation et de recherche présentés par les universités, et éventuellement de défendre les intérêts de nos mandants. Nous le ferons d'autant mieux que nous pourrions établir une relation plus forte avec les collègues dans les établissements.



STÉPHANE TASSEL - PRAG GÉNIE MÉCANIQUE, UNIVERSITÉ DE MARNE LA VALLÉE

À l'heure où la professionnalisation de l'université est au centre des débats, acteur de terrain et responsable d'une formation professionnelle à l'université (IUP), je souhaite mettre au service des collègues mon expérience pour défendre une vision exigeante de cette mission de service public. Rudement attaquée ces dernières années, elle va de pair avec l'indispensable lien enseignement recherche et doit offrir un réel ascenseur social pour nos étudiants.



ANNE MESLIAND - PRCE LETTRES MODERNES, UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE 2

L'université souffre d'une vraie difficulté à y faire vivre la démocratie : excès de charges de travail des collègues, peu disponibles pour se réunir, débattre, faire remonter ... ; sollicitations institutionnelles toujours urgentes, ce qui limite l'espace du débat (et constitue à coup sûr un « mode de gouvernance » comme on dit, voire d'exercice du pouvoir) ; habitudes individualistes, influences et relations de pouvoir entre universitaires; volonté

ministérielle, clairement affichée avec l'AERES par exemple, mais aussi lors des discussions pour les habilitations. Le CNESER reste un lieu de représentation de la communauté universitaire. Notre pratique syndicale, malgré les difficultés, encourage et affirme l'expression de cette voix : contacts avec les porteurs de projets, avec les élus, avec les syndiqués dans les établissements ... dans l'intersyndicale, avec les partenaires de l'enseignement supérieur ... Un travail utile, riche et enrichissant. Une des raisons de me présenter pour un nouveau mandat !



FRANÇOIS LUCAS - ELU SORTANT, MCF MATHÉMATIQUES

Même si le ministère ne suit pas souvent les avis du CNESER, notre action syndicale y est importante pour soutenir les revendications pédagogiques des collègues au plus près de leur travail et contrecarrer les contraintes et contradictions que le ministère tente de faire jouer. Nous y soutenons projets et initiatives de chaque université tout en répétant la nécessité d'un cadre national des diplômes. L'action qui y est menée est un point d'appui pour nos luttes.



ISABELLE KRZYWKOWSKI - MCF LITTÉRATURES COMPARÉES, UNIVERSITÉ DE REIMS

Le CNESER, par sa connaissance de tous les projets de réformes de l'enseignement supérieur, est un lieu essentiel pour anticiper réflexions et luttes : la représentation syndicale y exerce ses capacités de proposition et de veille, et la réflexion du syndicat en tire profit. C'est donc l'éventail le plus large possible des lieux et des spécialités qui doit y être représenté.

S U P P L É M E N T 2 CNESER 2007

PROCHES DE VOUS

Supérieur et de recherche rénové et démocratique

- ◆ Le développement de toutes les thématiques de recherche.
- ◆ L'augmentation des moyens de la recherche publique fondés sur les crédits de base des laboratoires ; répartis selon des critères scientifiques.
- ◆ Des procédures contradictoires et transparentes d'évaluation par des instances démocratiques et la dissolution de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES).
- ◆ Une politique ambitieuse de créations d'emplois scientifiques de titulaires offrant des perspectives de carrière, permettant de résorber la précarité, notamment celle qui frappe les jeunes doctorants et docteurs. Les élus SNESUP se battent pour que le CNESER joue tout son rôle en matière de recherche, de répartition des crédits recherche, de formations et d'études doctorales, essentielles au développement des universités. Ils œuvrent pour la collégialité dans les labos, équipes et écoles doctorales.

Statut et missions des enseignants du supérieur :

- ◆ Prendre en compte toutes les activités et les responsabilités des enseignants du supérieur dans des services statutaires avec des volumes horaires réduits
- ◆ Assurer l'exercice de l'activité de recherche à tous les enseignants-chercheurs, la rendre accessible aux enseignants de statut second degré et imposer un demi-service durant trois ans pour les nouveaux enseignants-chercheurs.

- ◆ Mettre en place une réelle formation initiale et continue à l'enseignement dans le supérieur, sur la base des CIES.
- ◆ Mettre à la disposition des enseignants des bureaux équipés, des bibliothèques, en particulier pour les lettres-sciences humaines et sociales, des locaux rénovés mis aux normes d'hygiène et de sécurité.

Unité du Service Public :

La réforme managériale de la direction des universités, qui figure dans certaines plateformes électorales présidentielles, a jusqu'à présent échoué devant la détermination du CNESER, des élus SNESUP, de l'UNEF, de l'unité syndicale

Au nom de la concurrence mondiale, de la masse critique, le ministre engage une politique de hiérarchisation des universités. Face à cette recomposition, les élus SNESUP défendent le développement d'une offre de formation correspondant à des besoins avérés traçant une carte universitaire sur l'ensemble du territoire. La contractualisation, la constitution des PRES, la mise en place des RTRA, doivent être discutées en CNESER.



SNESUP et le SNETAP (FSU) au CNESER s'engagent à défendre ces la diversité des disciplines, des établissements, des générations, graphique, dans le respect de la parité homme/femme.



MICHELLE LAUTON - ELUE SORTANTE, MCF MATHÉMATIQUES
Après deux mandats, quelle appréciation portes-tu sur le CNESER ?

C'est le seul organisme consultatif du supérieur qui peut s'opposer à la politique gouvernementale. Il l'a fait sur de nombreuses questions de 2002 à 2007 (AERES, cahier des charges de la formation des enseignants, ...). C'est aussi le seul qui traite de toute la politique d'enseignement supérieur,

dans lequel nous pouvons défendre notre projet d'harmonisation de l'ensemble des formations post-bac, avec un lien fort enseignement - recherche.

Peux-tu évoquer une bataille réussie en CNESER ?

Il en est une qui me tient à cœur en tant que femme, la gynécologie médicale. Il a fallu se battre pour que cette spécialité existe et ne soit plus du seul ressort de la gynécologie-obstétrique. Bataille poursuivie sur les 2 derniers mandats, les textes successifs marquant le rapport des forces entre femmes (pétition, manifestation) et milieu médical.



XAVIER LAMBERT - MCF ARTS, UNIVERSITÉ DE TOULOUSE 2

Ma candidature au CNESER est motivée par les nombreux coups portés actuellement au service public d'enseignement supérieur et de recherche. Et par les perspectives encore plus sombres qui s'annoncent si nous ne sommes pas vigilants et si nous ne saisissons pas toutes les occasions de le défendre et de le faire progresser.



NICOLE FIORI-DUHARCOURT - PRÉSIDENTE SORTANTE DE LA SECTION DISCIPLINAIRE DU CNESER

La section disciplinaire du CNESER est une juridiction administrative. C'est la seule instance délibérative du CNESER. Ses décisions sont d'importance puisqu'elle statue sur les appels des décisions disciplinaires qui concernent étudiants et enseignants-chercheurs - hors médecine - et enseignants de statut second degré en poste dans le supérieur. Sa présidence est assurée, depuis sa mise en place, par le SNESUP (en raison de la représentativité de ce dernier). Et c'est une très bonne chose ! Il s'agit en effet de rendre la justice en toute équité. Soyons-en conscients et ne nous voilons pas la face : ce n'est pas toujours simple et cela passe par l'application de sanctions disciplinaires. Pourquoi ?

Parce que la valeur des diplômes nécessite - entre autres - que les fraudeurs soient sanctionnés. Parce qu'il est nécessaire de protéger les victimes de harcèlement ou de coups et blessures de leurs bourreaux. Parce que les malversations de tel ou telle portent atteinte au service public, à ses personnels et usagers etc... Encore faut-il une sanction juste, proportionnée, tenant compte des circonstances dans lesquelles la faute a été commise. C'est dans ce sens que les élus SNESUP y agissent : défendre tout à la fois le service public, ses usagers et les collègues. Ce n'est pas toujours simple mais il faut croire que nous n'y arrivons pas si mal puisque le nombre d'appels de sanctions décidées dans les établissements a pratiquement doublé ces dernières années.

Une raison de plus pour voter SNESUP-FSU au CNESER !



JACQUES DEGOUYS - MCF DE PSYCHOLOGIE, UNIVERSITÉ RENNES 2

Alors que sans cesse est invoquée l'autonomie des universités, jamais les contraintes imposées par le ministère n'ont autant pesé sur les choix et décisions des établissements... Lors des campagnes d'habilitation des formations et diplômes, les élus SNESUP veilleront à ce que l'ensemble des projets émanant des établissements soient examinés selon des règles transparentes et nationalement débattues.



CLAUDINE KAHANE - PU ASTRO-PHYSIQUE, UNIVERSITÉ DE GRENOBLE I

Comme responsable de filières et membre du CEVU, je suis très sensible aux questions de formations universitaires et de vie étudiante. Depuis 2002, je suis impliquée dans la mise en place de la Licence Sciences et Technologies, avec le souci de garantir l'équité de traitement des étudiants à l'échelle nationale. C'est le sens premier que je donne à ma candidature au CNESER.

Votez, appelez à voter pour les listes SNESUP-FSU

POUR

Des formations diversifiées, rénovées, des diplômes reconnus
Un cadre national de référence pour les formations et diplômes
Le rapprochement de l'ensemble des formations supérieures
Des dispositifs permettant pédagogie diversifiée, parcours aménagés, aide à la réussite

POUR

Des orientations de recherche débattues démocratiquement,
Le respect des libertés académiques
Une évaluation transparente, contradictoire, paritaire, légitimée par une majorité d'élus
Des créations d'emplois scientifiques de titulaires
Des moyens et des crédits récurrents suffisants

POUR

Une carte universitaire équilibrée
Des coopérations démocratiques en France et dans le monde
Des critères clairs de répartition des budgets et des postes

Des élu(e)s SNESUP
parmi vous, dans
vos établissements ;
compétents sur
les dossiers, faisant
entendre votre voix ;
représentant la diversité
du monde universitaire ;
porteurs des valeurs
d'un syndicalisme
indépendant, de lutte et
de propositions.

LISTES SNESUP AVEC LE SOUTIEN DU SNCS, DU SNEP ET DU SNETAP (FSU)

PROFESSEURS ET ASSIMILÉS

TITULAIRES

- DUMASY Lise, PU - Littérature française, Grenoble 3 • NEVEU Marc, Informatique, Dijon • KAHANE Claudine, PU - Astrophysique ; Grenoble 1
- ROUSSEAU Philippe, PU- Langues et littératures anciennes, Lille 3 • BELIS-BERGOUIGNAN Marie, PU - Sciences Economiques, Bordeaux 4
- CHAMBAZ Jean, PUPH - Biologie cellulaire, Paris 6 • DALMAS Martine, PU - Langues et littératures germaniques, Paris 4
- CHAPOULIE Rémy, PU - Milieux denses et matériaux, Bordeaux 3 • FAURE Sylvane, PU - Psychologie, Nice
- DUYCK Jean-Yves, PU- Sciences de gestion, La Rochelle • ROCHEX Jean-Yves, PU - Sciences de l'Education, Paris 8

SUPPLEANTS

- COTTRELL Marie, PU - Mathématiques, Paris 1 • LEGARDEZ Alain, PU - Sciences de l'Education, Aix-Marseille 1
- BURNOUF Joëlle, PU - Histoire, civilisation, archéologie, Paris 1 • ZIDI Mustapha, PU - Mécanique, Génie civil, Paris 12
- FARMAN Nicolette, DR - INSERM - Biologie cellulaire, Paris 5 • BARAKAT Georges, PU - Electronique, Optronique, Le Havre
- HAJJAR Violette, PU - Psychologie, Toulouse 2 • RACHID Ahmed, PU - Génie informatique, Amiens • PRIVAT Mireille, PU- Chimie, Brest
- LAMOUREUX Christian, PU - Terre solide : géodynamique, Lille 1
- MARCHAND Alain, PU - Sciences économiques, Montpellier 3

MAÎTRES DE CONFÉRENCES, AUTRES ENSEIGNANTS ET ASSIMILÉS

TITULAIRES

- FABBRI Jean, MC- Mathématiques, Tours • MESLIAND Anne, PRCE- Lettres Modernes, Aix-Marseille 2 • ENCLOS Philippe, MCF Droit privé, Lille II
- KRZYWKOWSKI Isabelle, MC- Littératures comparées, Reims • ROUX Bernard, PRAG- Mathématiques, INSA Lyon
- POURCI Marie-Luce, MC- Pharmacie, Paris 11 • REGENT Frédéric, PRCE- Histoire, Antilles-Guyane
- POITAU-BLONDET Brigitte, MC- Biologie cellulaire, Paris 12 • CHAULET Rudy, MC- Espagnol, Besançon
- JOULAIN Anne, MC- Milieux denses et matériaux, Poitiers • MAGRO Raymond, MC- Sociologie, Metz

SUPPLEANTS

- DEGOUYS Jacques, MC- Psychologie, Rennes 2 • BEROUD Sophie, MC- Sciences Politiques, Lyon 2
- TASSEL Stéphane, PRAG- Génie mécanique, Marne la Vallée • MERCURI Laurence, MC- Histoire, civilisation, archéologies, Nice
- LAMBERT Xavier, MC- Arts plastiques, Toulouse 2 • BORNAIS Claire, PRAG- Mathématiques, Lille 1 • LANGLOIS Pierre, MC- Electronique, optronique, Caen
- BOUCHET Patrick, MC- STAPS, Dijon • ANGER Pascal, PRAG- E.P.S, Angers
- DINCLAUX Marie, MC- Droit privé et sc. criminelles, Bordeaux 3 • BERCHE Pierre-Emmanuel, MC- Milieux denses et matériaux, Rouen